



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : 3^e concours du CAPES et 3^e concours du CAFEP- CAPES

Section : Langues vivantes étrangères : Allemand

Rapport de jury présenté par :

Fabienne PAULIN-MOULARD,

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, l'écriture inclusive ou la double écriture des mots féminin / masculin n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

Table des matières

Définition des épreuves	3
Chiffres clés	4
Avant-propos	5
Épreuve orale 1 d'admission : épreuve de leçon	13
1. Première partie de l'épreuve	14
2. Seconde partie de l'épreuve	17
Épreuve orale 2 d'admission : épreuve d'entretien	20
Annexes	26

Définition des épreuves

Pour la définition des épreuves, on se reportera aux pages dédiées sur le site « devenir enseignant » :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-troisieme-concours-du-capes-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees>

Chiffres clés

Nombre de postes

	Postes				
	2021	2022	2023	2024	2025
3 ^e concours du CAPES	25	25	20	20	15
3 ^e concours du CAFEP-CAPES	4	5	4	4	4

Nombre d'inscrits et Taux de présence

	Inscrits					Taux de présence <i>Présents à l'épreuve écrite/Inscrits</i>				
	2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
3 ^e concours du CAPES	63	61	50	40	37	48%	41%	44%	40%	54%
3 ^e concours du CAFEP-CAPES	31	24	27	26	26	48%	67%	30%	58%	46%

Admissibilité et Admission

Sessions 2025 et 2024	3 ^e concours du CAPES		3 ^e concours du CAFEP-CAPES		TOTAL	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Nombre de postes	15	20	4	4	19	24
Candidats inscrits	37	40	26	26	63	66
Présents à l'épreuve écrite	20	16	12	15	32	31
Admissibles	18	15	11	12	29	27
Seuil d'admissibilité	7,05/20	7,00/20	7,95/20	7,00/20	-	-
Moyenne générale des admissibles	12,11/20	12,63/20	13,73/20	12,96/20	-	-
Présents à l'épreuve orale	15	15	9	11	24	26
Admis	11	12	4 + 3 LC*	4	15 + 3 LC	16
Seuil d'admission	7,63/20	9,75/20	13,36/20	11,96/20	-	-
Moyenne générale des admis (écrits et oraux)	11,64/20	12,66/20	15,23/20	13,56/20	-	-

* LC : Liste complémentaire

Avant-propos

La session 2025 du 3^e concours du CAPES et du 3^e concours du CAFEP-CAPES présente des caractéristiques similaires à celles de la session précédente même si l'on peut souligner quelques différences.

Le manque d'attractivité du concours se confirme avec une baisse du nombre d'inscrits dans le public, alors qu'il demeure stable pour le CAFEP-CAPES. Pour autant, l'on peut se réjouir que les candidats inscrits cette année aient été proportionnellement plus nombreux à passer les épreuves écrites d'admissibilité puisque, malgré la baisse du nombre d'inscrits, le nombre de présents à l'écrit est sensiblement le même que l'an dernier (32 pour la session 2025, 31 pour la session 2024).

Avec des moyennes de plus de 11/20 pour le public et plus de 12/20 pour le privé, les résultats de l'épreuve d'admissibilité sont élevés et témoignent d'une bonne maîtrise de l'allemand écrit dans l'ensemble et de capacités satisfaisantes à organiser le propos. Les futurs candidats gagneront à mieux se préparer aux deux épreuves d'oral qui montrent des points faibles auxquels il est possible de remédier par une préparation adaptée. Le présent rapport peut les aider à travailler tous les aspects du concours, au-delà des compétences linguistiques, certes indispensables, mais qui ne sauraient suffire. À l'oral notamment, les candidats doivent également montrer qu'ils se sont projetés dans leur futur métier et dans la manière de l'exercer non seulement en classe mais aussi au sein de l'institution scolaire et du service public dont ils doivent connaître les valeurs. Le présent rapport s'attache justement à donner des conseils concrets pour que les futurs candidats puissent y trouver une aide dans leur préparation. Il est également recommandé de lire les rapports de jury des sessions précédentes.

Qu'il nous soit permis ici de féliciter les candidats qui, malgré des conditions de préparation parfois difficiles, ont montré une réelle motivation et ont fourni de très bonnes prestations. Nous leur souhaitons de nombreuses satisfactions dans l'exercice de leur nouveau métier et souhaitons également pleine réussite aux futurs candidats.

Fabienne Paulin-Moulard, présidente – Ulf Sahlmann, vice-président

Épreuve d'admissibilité

Rapport présenté par Guillaume Carbonell et Miriam Freitag

Répartition des notes

Notes entre	3 ^e concours public (20 copies)	3 ^e concours privé (12 copies)
0-5 (notes éliminatoires)	2	1
5-9	5	2
10-14	9	3
15-20	4	6
Moyenne	11,36	12,82
Note la plus basse	3,93	2,95
Note la plus élevée	17,95	17,05

1. Présentation de l'épreuve

L'admissibilité au troisième concours repose sur une seule épreuve écrite qui ne s'appuie pas sur un programme faisant l'objet d'une publication annuelle. Cette épreuve se compose de deux parties : composition et traduction.

Pour ce qui est de la composition en langue étrangère, elle s'appuie sur un dossier constitué de deux documents, éventuellement d'un troisième qui est alors de nature iconographique. Quant à la traduction, les textes officiels précisent qu'il peut s'agir d'un thème et/ou d'une version. Néanmoins, le jury en allemand a fait le choix, depuis plusieurs sessions, de soumettre aux candidats un thème et une version. L'exercice de version est réalisé à partir d'un des textes en allemand proposés dans la première partie. Le passage choisi pour le thème est issu du document en français, illustrant la même thématique.

Durée de l'épreuve : six heures, coefficient 4. Il est rappelé que les candidats sont libres d'organiser leur temps à leur convenance. L'épreuve disciplinaire vise à évaluer les prérequis académiques à l'exercice du métier de professeur d'allemand, à savoir les connaissances culturelles et civilisationnelles relatives à l'espace germanophone, et la maîtrise des langues allemande et française.

2. Le sujet de la session 2025

Le sujet de la session 2025 s'inscrivait dans l'axe « Les univers professionnels, le monde du travail » du programme du cycle terminal (lycée). Ce sujet, en prise avec le monde contemporain, a été choisi pour que les candidats du Troisième concours puissent valoriser leurs connaissances et éventuellement leur propre expérience. Il invitait les candidats à réfléchir aux attentes et identifications possibles entre l'individu et son travail ; à la place du travail dans notre vie et notre société, tout en inscrivant l'analyse dans une évolution chronologique.

Le support A est un extrait de roman d'Erich Kästner, publié en 1931, qui relate comment le protagoniste Fabian, qui travaille dans la publicité, est licencié dans un contexte de crise économique. On peut se demander dans quelle mesure ce licenciement cause un choc et une perte de repères au protagoniste. On notera d'ailleurs dans le texte, appartenant à la *Neue Sachlichkeit*, un ton factuel et détaché qui semble laisser peu de place à l'émotion.

Le support B est un article de presse reprenant la thématique du monde du travail mais à l'époque actuelle. Il présente le rapport de la *Gen Z* au travail et les nouvelles évolutions du monde professionnel. Ce texte, qui contraste avec le premier document où semblent régner la discipline et l'obéissance, résume les exigences d'une jeune génération qui n'accepte plus de sacrifier sa vie personnelle. L'article fait aussi entendre une génération plus âgée qui a travaillé toute sa vie et ne voit pas d'un bon œil ces bouleversements.

L'iconographie du support C est un graphique qui présente les principaux critères retenus par les salariés dans le choix de leur employeur. On peut relever notamment à la troisième place la possibilité de concilier travail et vie privée, tandis que la perspective d'un salaire élevé n'arrive qu'en septième place.

Le support D, en français, est un extrait du roman *L'Effondrement* d'Édouard Louis, paru en 2024. Le narrateur y dépeint notamment la situation professionnelle précaire de son frère qui peine à trouver sa voie et, plus largement, sa place dans la vie. Ici, le frère relate à sa famille sa rencontre avec un boucher et semble s'enthousiasmer pour cette profession qui pourrait lui permettre, enfin, de ressentir une forme de fierté en se formant à un métier de l'artisanat.

3. La composition

La problématique

La problématique est la colonne vertébrale de la production écrite. Il s'agit d'une question ouverte, posée de façon interrogative ou assertive, qui guidera et structurera le développement. Il est préférable d'éviter de multiplier les questions, ce qui conduit invariablement le lecteur à perdre le fil de l'argumentation. On s'en tiendra à une question concise et clairement identifiable qui permettra d'intégrer tous les documents à l'étude.

Les problématiques possibles sont les suivantes :

- *Was erwarten wir von unserer Arbeit und welchen Stellenwert hat sie in unserem Leben?*
- *Inwiefern entwickeln sich die Arbeitsbedingungen und der Arbeitsmarkt?*
- *Ist die berufliche Karriere ein Mittel der persönlichen Entfaltung/Selbstverwirklichung?*

Les problématiques proposées par certains candidats ont été appréciées :

- *Inwiefern sind die ständigen Veränderungen der Arbeitswelt der Ausdruck der Suche der Menschen nach der Freiheit?*
- *Die Arbeitswelt im Wandel – richtige und wichtige Veränderungen oder unrealistisches Wunschdenken junger Generationen?*

La structuration de la production écrite

Le plan peut être celui-ci :

1/ Une conception traditionnelle du travail qui pèse sur l'individu

(Eine traditionelle Auffassung der Arbeit, die dem Individuum viel abverlangt)

a. Un monde du travail hiérarchique et déshumanisant, voir le document A : le protagoniste est averti de son licenciement par courrier et apparaît comme un simple petit rouage anonyme dont le départ n'empêchera pas la société de fonctionner.

b. Des pressions et des exigences que les générations plus âgées continuent de faire peser sur les jeunes générations, à l'instar de l'hôtelier de 65 ans dans le document B.

2/ Un monde du travail en transformation

(Wandel des Arbeitsmarkts)

a. Le rendement et le salaire ne constituent plus les principaux objectifs, comme l'indiquent le document C ou encore l'étudiante Lea Poos (document B) qui recherche une forme de flexibilité.

b. Une forme d'égoïsme ou une transformation légitime ? Les transformations souhaitées : la semaine de 4 jours, le télétravail, la semaine de 35 heures (qui n'est pas encore la norme en Allemagne). Mais ces transformations semblent impossibles dans certains métiers (document B). Il faut prendre en considération les défis pour les caisses de retraite.

3/ Exercer un travail qui a du sens pour s'épanouir et contribuer à la vie en société
(*Eine sinnvolle Arbeit als Mittel der Entfaltung/Selbstverwirklichung und gesellschaftlicher Beitrag*)

a. L'exemple de Fabian (document A) montre qu'un travail effectué mécaniquement est aliénant : « da er nicht arbeiten durfte » (l. 82, nous soulignons). Le protagoniste aspire à la poésie (*Lyrik*) mais doit se contenter de réclames. Sa formation intellectuelle le conduit seulement à encourager la consommation (« propagandistische Tätigkeit », l. 52-53).

b. Dans le document D, le frère du narrateur semble rechercher une légitimité et une valorisation en imaginant un futur emploi dans une boucherie. La formation visée serait le moyen de développer son ambition, d'avoir une image valorisante de lui-même et de se distinguer par un savoir-faire.

Enfin, le document B rappelle que des conditions de travail souples et agréables entretiennent le bien-être des salariés et permettent de les lier à l'entreprise (voir par exemple les propos de l'employeur l. 107).

Le jury regrette que de nombreux plans soient strictement linéaires (une partie par support ou une partie description puis une partie analyse). Il rappelle qu'il faut confronter et croiser les documents autant que possible, en approfondissant ses analyses par des connaissances personnelles en lien avec le sujet. Du point de vue de la mise en forme, le jury attend un texte rédigé fluide et cohérent, organisé en paragraphes mais sans avoir recours à des puces ou des tirets. Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que des analyses trop succinctes sont considérées comme indigentes et sanctionnées en conséquence.

En revanche, le jury a valorisé les copies claires et structurées, comportant une introduction qui amène habilement le sujet (en s'appuyant par exemple sur l'actualité) et présente brièvement les documents avant de proposer une problématique fructueuse pour l'ensemble des supports du dossier.

Ancrage culturel

Une évocation des spécificités allemandes (ou plus globalement du monde germanophone) quant au thème du dossier est bonifiée par le jury qui pouvait, par exemple, attendre une référence au manque de main d'œuvre en Allemagne, au vieillissement de la population, au sentiment de crise économique régnant en Allemagne, aux discussions sur les « bullshit jobs » et le « quiet quitting », la culture d'entreprise, les salaires et les allocations (*Bürgergeld*), la campagne électorale menée par le SPD autour de la valorisation du travail, le rôle des syndicats et organismes patronaux en Allemagne, la nécessité de développer les places en crèche pour permettre de concilier carrière et vie privée.

En revanche, les considérations strictement personnelles, les banalités (« Le travail c'est la santé »), les bons mots de la grand-mère ou les souvenirs de jeunesse n'ont pas leur place dans une copie de concours.

Attentes en matière de lexique

Le jury attendait du vocabulaire lié au monde du travail : différenciation entre *Angestellte/Führungskräfte*, *Arbeitnehmer* ou *Mitarbeiter* et non *Arbeiter*, la bonne maîtrise de termes comme *Arbeitsmarkt*, *Arbeitslosigkeit*, *Fachkräfte* / *Fachkräftemangel*, *Lohn*, *Gehalt*, *kündigen* + *DAT*. Les mots suivants relevés dans différentes copies se sont avérés tout à fait pertinents pour répondre à la problématique posée : *Sinn*, *Fleiß*, *Ehrgeiz*, *Entfaltung*.

Ont été valorisées aussi les copies n'utilisant pas systématiquement un lexique proche du français, par exemple *annehmen/hinnehmen* plutôt que *akzeptieren*, *Lage* plutôt que *Situation*.

Enfin, le jury appelle les candidats à ne pas négliger l'aspect et la lisibilité de la copie et à éviter les ratures, biffures et astérisques.

4. Les traductions

Les candidats étaient invités à traduire deux passages. Le premier tiré du texte A, de la ligne 19 à la ligne 39, le second, tiré du document D, de la ligne 05 à la ligne 21.

Version

Le passage à traduire est extrait d'un texte informatif publié sur le site internet allemand du *Tagesschau*. Pour illustrer la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'auteur de l'article donne la parole à plusieurs intervenants qui témoignent de leur propre expérience sur le sujet et livrent chacun leur point de vue, parfois en opposition, selon la génération à laquelle ils appartiennent. Ce texte informatif ne comportait aucune entrave lexicale ou grammaticale majeure. Il nécessitait néanmoins une lecture minutieuse de la part des candidats afin de cerner les quelques subtilités grammaticales et lexicales qu'il renfermait.

S'agissant d'une question d'actualité, personne n'aura été surpris de trouver, dès les premières lignes, l'expression anglaise « Work life balance », fréquemment utilisée dans le langage courant des pays germanophones. Toutefois, même si celle-ci ne posait bien sûr pas de difficulté de compréhension, les candidats devaient se poser la question de savoir si sa traduction était nécessaire, car l'expression est moins répandue dans le langage courant français. Il est donc important que les candidats gardent à l'esprit qu'un exercice de traduction réussi nécessite une réflexion et un recul constants sur l'utilisation des deux langues afin de rendre le plus fidèlement possible le texte source tout en conservant la fluidité dans la langue cible. Le jury s'est d'ailleurs réjoui de trouver de très bonnes formulations qu'il a valorisées comme, par exemple, « quitte à choisir » pour traduire « im Zweifel » (l.19) , « mettre en péril » pour « gefährden » (l.31) , « rien de plus normal » pour « völlig normal » (l.33) ou encore « se désole » pour « beklagt » (l.37).

S'agissant principalement, dans cet article, de témoignages, il était opportun, au-delà de l'importance de la restitution des prises de paroles au discours direct ou indirect, de conserver le niveau de langue parfois familier pour conserver l'oralité et le caractère authentique de l'article, sans toutefois tomber dans l'utilisation d'un langage inapproprié en français. Ainsi, le jury a pu constater avec satisfaction que bon nombre de candidats ont su conserver le même niveau de langage en restituant, par exemple, « Job » (l.19) par « boulot » puisqu'il s'agit d'un emploi étudiant, ou encore le mot « Bock » (l.2) qui ne peut être traduit en français que par le mot « envie » mais dont l'aspect familier pouvait être reporté sur le verbe « arbeiten » rendu alors par « bosser ».

Cette réflexion sur la langue, évoquée plus haut, ne se limite cependant pas uniquement à l'aspect sémantique de la traduction. Il était en effet attendu des candidats qu'ils saisissent certaines spécificités grammaticales.

Ainsi, il était indispensable d'analyser le mot « dabei » (l.26), comme marqueur de concomitance entre les deux adjectifs « angenehm » et « produktiv », qui pouvait alors être rendu par l'utilisation du participe présent « tout en étant », mais aussi d'analyser le mot « denn » (l.39), à considérer comme une particule illocutoire qui vient interpellier le lecteur et qu'il était alors bienvenu de traduire par « donc ».

Comme chaque année, pour les deux exercices de traduction, le jury met en garde les futurs candidats à ne surtout pas éviter la difficulté en laissant des passages non traduits. Les omissions sont en effet sanctionnées.

De même, le jury n'a pas à choisir entre plusieurs propositions de traduction, il revient au candidat de se décider.

Version – Proposition de traduction

Pour Lea Poos, le plaisir au travail / au boulot est tout aussi important que la rémunération ; dans le doute, elle préférerait même un équilibre sain entre vie privée et professionnelle à une meilleure rémunération.

Mais pour elle, il n'est pas question de travailler plus de 35h / travailler plus de 35h n'est en revanche pas envisageable pour elle. Pour son employeur, les productions cinématographiques *Kontrastfilm*, aucun problème. L'entreprise propose des horaires de travail flexibles, la liberté de choisir / le libre choix de son lieu de travail et même une cheffe de cuisine privée pour les déjeuners pris en commun.

Selon le directeur Tidi von Tiedemann, c'est payant : « On remarque que les gens ont envie de bosser / travailler ici » constate cet homme, de 55 ans environ, qui lui-même accorde de l'importance à l'équilibre entre vie privée et professionnelle / la séparation entre vie professionnelle et vie privée. D'après lui, c'est tout un art de mettre en place / créer des conditions de travail qui sont agréables tout en étant malgré tout productif. « Lorsque l'on fait des concessions aux jeunes collaborateurs, ils se rendent au travail avec une autre énergie que celle qu'ils auraient s'ils avaient le sentiment, d'être simplement embauchés / utilisés comme de la main d'œuvre bon marché. »

Frank Darstein, en revanche, estime que / Pour Frank Darstein, en revanche, l'équilibre entre vie privée et professionnelle n'est « rien d'autre que de l'égoïsme » qui risquerait de mettre en danger la prospérité / la richesse du pays. L'homme de 65 ans dirige un hôtel dans les environs de / à proximité de Ludwigshafen sur le Rhin. Il a travaillé toute sa vie.

Des semaines de 6 jours et 60 heures hebdomadaires, c'était tout à fait normal / étaient la norme pour cet indépendant / cet homme à son compte.

La jeune génération devrait, selon lui, « en faire autant que nous et que nos parents ». Sans cela / sinon, le niveau de vie en Allemagne ne pourrait se maintenir, l'entrepreneur en est convaincu.

« Le travail est en effet devenu maintenant un gros mot », déplore Darstein et il y voit un risque de déséquilibre majeur / un point de bascule majeur : c'est avant tout le travail de nuit, pendant le week-end ou les jours fériés qui serait de plus en plus mal vu. Mais que se passerait-il alors si plus personne ne travaillait ? « Où est donc l'infirmière de bloc, la nuit, si je fais un infarctus ? Où est le chauffeur de taxi ? Où est alors l'ingénieur qui fait en sorte que j'ai de l'électricité / qui me permet d'avoir de l'électricité ? » Selon lui, dire « ça, je ne le fais pas » ne nous mène pas loin / ne nous fait pas avancer / ne résout pas le problème.

Thème

Le texte proposé pour l'exercice de thème traitait lui aussi du monde du travail en relatant la vie d'un jeune homme ayant décroché un emploi artisanal comme garçon boucher. Accessible de prime abord, il nécessitait cependant, comme pour tout texte de traduction, une lecture attentive pour saisir les subtilités d'ordre lexical et grammatical pour les traduire en conséquence.

Ainsi, dès le début du texte, il était important que les candidats portent leur réflexion sur le gérondif « en prononçant » (l.5) afin d'en reconnaître la valeur de simultanéité. Le jury a d'ailleurs constaté avec satisfaction que nombreux étaient les candidats à avoir ce réflexe et s'est réjoui de lire des propositions opérantes, telles que le recours à des subordonnées

introduites par « als » ou « während ». À l'inverse, quelques lignes plus loin, le jury a été fort désagréablement surpris de lire que des candidats ne distinguaient pas « endlich » de « schließlich » pour la traduction de « enfin (l.6) » qui, ici, était clairement un marqueur temporel.

Le jury s'est en revanche montré plus tolérant s'agissant de l'accumulation et l'imbrication de subordonnées qui courent de la ligne 9 à la ligne 11. Certains candidats ont pris, pour des raisons de clarté, la liberté de ne pas respecter l'ordre des subordonnées, ce que le jury a accepté, dès lors que la place du verbe conjugué et l'utilisation de la virgule ont été respectées. À cet égard, le jury rappelle avec insistance que les règles grammaticales d'usage de la langue allemande dont la position du verbe mais aussi l'utilisation de la virgule se doivent d'être connues et scrupuleusement respectées, sans quoi cela est considéré et sanctionné comme une erreur.

Mais au-delà des réflexions grammaticales, les candidats étaient invités à faire montre de leurs connaissances lexicales par le biais de quelques tournures idiomatiques. Le jury attendait donc des candidats qu'ils soient capables de restituer les tournures telles que « être sur le point de » (l.12) par « im Begriff sein » ou bien « être à même de » (l.15) par « in der Lage sein ».

De la même façon, le texte décrivant les qualités nécessaires pour l'exercice d'un métier artisanal, il est indispensable de respecter ce champ sémantique quand il s'agit de traduire le « savoir ». Les simples termes « Wissen » ou « Kenntnisse » en allemand ne semblaient pas suffisamment précis et, surtout, il ne s'agissait pas là de « savoirs » purement intellectuels. C'est la raison pour laquelle le jury a valorisé les propositions plus précises de certains candidats ayant eu recours aux termes composés « Fachwissen » ou encore « Fachkenntnisse ». De la même manière, le jury a apprécié les propositions des candidats qui se sont efforcés de poursuivre en ce sens pour la traduction de « meilleur ouvrier de France » (l. 17). S'agissant d'une réalité culturelle propre à la France, il fallait, pour être tout à fait clair en allemand, connaître un terme approchant, comme « bester Handwerker Frankreichs », et éviter l'erreur de recourir au mot « Arbeiter ». Mais certains candidats ont réussi à trouver de très bonnes solutions, à l'image de « bester Metzgermeister Frankreichs ».

Afin que les exercices de traduction soient le reflet d'une connaissance fine des réalités culturelles de la France et des pays germanophones, le jury ne peut que vivement recommander aux futurs candidats d'enrichir leur bagage lexical par la lecture très régulière de la presse, qu'elle soit francophone ou germanophone et, si possible, par des séjours réguliers dans les pays germanophones.

Thème – Proposition de traduction

Mein Bruder wiederholte / sagte noch einmal „Ich habe was gefunden“, und als er diese Worte aussprach / und während er diese Worte aussprach, holte / zog er ein laminiertes / beschichtetes Blatt Papier aus seiner Tasche heraus / hervor. [...] Er schaute auf das Blatt Papier in seiner Hand, dann auf uns, dann wieder auf das Blatt Papier und schließlich, nach einer langen Weile / einem langen Moment, teilte er uns mit / verkündete er, dass er bei einem Metzger in der nächsten größeren Stadt eine Stelle/ Arbeit gefunden hätte.

Er erklärte uns: er war ein paar Tage vorher / vor ein paar Tagen fast zufällig in den Laden hineingegangen, hatte den Chef kennengelernt und

....der Chef hatte ihn sofort so sehr gemocht, dass er ihm anbot, ihn einzustellen, als er merkte, dass mein Bruder eine Arbeit suchte, ohne ihn wirklich zu kennen.

....der Chef hatte ihn sofort gemocht, so sehr, dass er, gleich / sobald als er merkte, dass mein Bruder eine Arbeit suchte, ihm anbot, ihn einzustellen, ohne ihn wirklich zu kennen.

Er erzählte uns, dass er dabei / im Begriff war, einen neuen Beruf zu erlernen, mit sehr besonderen Techniken und einem Fachwissen / Fachkenntnissen, das / die nicht jeder beherrschen kann, das / die er aber beherrschen würde. Er hätte (dann) etwas, was andere nicht haben, dies betonte er, [...] und eines Tages / irgendwann würde er sogar seinen eigenen Laden / sein eigenes Geschäft und seine eigene Metzgerei aufmachen – er konnte nicht mehr aufhören / er war nicht mehr zu halten, er sprach schnell – er würde seine eigene Metzgerei aufmachen und, wenn es für ihn soweit wäre / für ihn die Zeit gekommen wäre, würde er dieses so besondere Fachwissen / diese so besonderen Fachkenntnisse an andere weitergeben / anderen vermitteln, er würde als bester Metzgermeister / Handwerker Frankreichs bekannt und anerkannt werden und er würde eine Trophäe / einen Pokal / einen Preis / eine Auszeichnung als Belohnung dafür erhalten / mit einer Trophäe dafür ausgezeichnet werden, vielleicht würde er in andere Länder reisen, um anderen das beizubringen, was er erlernt hätte, und, wer weiß, er würde reisen, ja, das war, was er uns sagte / das waren seine Worte an uns.

Épreuve orale 1 d'admission : épreuve de leçon

Rapport présenté par Edwige Florentiny et Rainer Landmann

Notes obtenues par les candidats

Totalité de l'épreuve

Note sur 20	3 ^e concours du CAPES	3 ^e concours du CAFEP-CAPES
Moyenne des présents	8,50	9,23
Moyenne des admis	10,32	13,58

Première partie de l'épreuve (en allemand)

Note sur 10	3 ^e concours du CAPES	3 ^e concours du CAFEP-CAPES
Moyenne des présents	4,98	6,26
Moyenne des admis	5,87	8,9

Seconde partie de l'épreuve (en français)

Note sur 10	3 ^e concours du CAPES	3 ^e concours du CAFEP-CAPES
Moyenne des présents	3,52	2,98
Moyenne des admis	4,46	4,68

Propos liminaire

Les oraux du CAPES ont eu lieu cette année à Lyon, alors que régnaient des températures peu propices à la concentration et au travail intellectuel. La plus grande partie des candidats a toutefois fait face avec sérénité à ces fortes chaleurs et aux difficultés supplémentaires qu'elles généraient. Celles-ci risquent fort d'être désormais récurrentes et il faut souligner qu'elles n'excusent pas une tenue par trop relâchée. Un des critères d'évaluation des candidats, d'ordinaire peu commenté, est sa capacité à communiquer avec le jury – laquelle préjuge bien évidemment de la capacité du futur enseignant à communiquer avec ses élèves, ses collègues et sa hiérarchie. La tenue, l'attitude, le regard font partie de cette communication non-verbale ; on évitera, pendant les épreuves, les familiarités, les éclats de rire intempestifs ou les soupirs accablés. Quant à la communication verbale, elle est évidemment fondamentale : on attend des candidats qu'ils considèrent le jury comme un allié lors de l'entretien, qu'ils se montrent ouverts à la discussion et qu'ils évitent de commenter les questions posées (« Excellente question ») ou de relever ce qu'ils estiment être des défauts d'attention du jury (« Mais je l'ai déjà dit ! »).

Au niveau académique, on note que certains candidats, souvent issus d'une formation Master MEEF, sont particulièrement bien préparés, alors que d'autres ne connaissent ni les attendus ni le déroulé de l'épreuve. L'attention des candidats germanophones, notamment, est appelée sur le fait que le maniement spontané de la langue allemande n'est pas une compétence suffisante pour un enseignant : il faut aussi connaître les besoins de ses futurs élèves et maîtriser les outils qui permettent d'y répondre. De même, avoir vécu en Allemagne n'équivaut pas à avoir des notions civilisationnelles sur l'aire germanophone. Les expériences personnelles sont certes intéressantes mais le candidat doit s'appuyer sur des faits, en ce qui concerne notamment le spectre politique actuel, le système éducatif allemand et ses particularités, les différences persistantes entre l'Est et l'Ouest, les *Länder* et leurs spécificités. Trop de candidats ont été désarçonnés par la simple question : « Qu'évoque pour vous le Brandebourg ? »

L'épreuve de leçon décrite dans cette section, à la fois disciplinaire et didactique, a pour objet de tester les compétences linguistiques, culturelles et didactiques des futurs enseignants. Au plus proche du travail du professeur, elle plonge le candidat dans la phase de préparation d'une séance pour un niveau de classe donné.

1. Première partie de l'épreuve

L'épreuve de leçon s'appuie sur un dossier constitué d'une vidéo et de documents de natures diverses : textes littéraires et textes de presse, graphiques, images (reproductions de tableaux, caricatures, photos...), supports audio et vidéo. Pendant la phase de préparation, qui dure trois heures, le candidat doit prendre connaissance de tous les documents, en sélectionner quelques-uns, les analyser et concevoir une séance ; il a librement accès à internet. La première partie de l'épreuve devant le jury dure trente minutes (15 minutes maximum de présentation et 15 minutes d'entretien, le tout en allemand).

Au cours de cette première partie de l'épreuve, le jury peut apprécier la maîtrise culturelle et linguistique du candidat, la pertinence de son choix de documents, la clarté et la structuration de sa présentation. Il évalue aussi sa capacité à entrer en dialogue avec le jury et à se saisir des opportunités et suggestions qui peuvent émerger au cours de l'échange. Des questions du jury sur tel ou tel point ont souvent pour but d'aider le candidat, ou de lui faire rectifier des assertions hasardeuses, jamais de le mener à l'erreur.

1.1. Présentation et analyse des documents

Le document A est un document vidéo. Il fait l'objet dans son ensemble d'une analyse formelle et thématique structurée. Celle-ci inclut notamment la mise en perspective du document dans son contexte culturel, historique ou d'actualité. C'est dans la seconde partie de l'épreuve que le candidat indiquera s'il entend exploiter tout ou partie de ce document, et précisera sa place dans la séance.

« Restituer, analyser et commenter »¹ le document A ne signifie en aucun cas résumer le contenu de façon linéaire, encore moins lire une retranscription du commentaire et des interviews de la vidéo, mais bien présenter, de façon structurée, tout ce qui relève de l'explicite

¹. Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

et de l'implicite. Il faut donc reformuler, hiérarchiser les informations – sans forcément suivre pas à pas le plan du document –, ajouter des liaisons logiques autres que la conjonction de coordination *und* répétée à l'envi. On détaillera la nature du document, repérera et commentera sa source, sa forme (interview, reportage, extrait de film ou de série, podcast...), son caractère fictionnel ou non, l'identité et le statut des locuteurs (un témoin, un expert, un citoyen militant, un personnage, etc.), la portée de leurs propos (s'agit-il d'un récit d'expérience ? d'une opinion personnelle ? d'une explication scientifiquement fondée ?) et les caractéristiques de leur élocution (une voix-off en allemand standard, un interviewé non germanophone d'origine, un témoin qui utilise un langage familier, etc.). Si le document est un audio, on pourra être attentif aux différents effets sonores. Si c'est une vidéo, il faut analyser les images : varient-elles beaucoup et pourquoi ? Ont-elles une fonction d'illustration de ce qui est dit, ou contredisent-elles au contraire certaines assertions de la bande-son ? Dans l'analyse d'une vidéo consacrée à un EHPAD berlinois accueillant des résidents de la communauté LGBTQ, une candidate a par exemple attiré l'attention du jury sur les plans et les mouvements de caméra, puis montré comment ceux-ci pouvaient exprimer l'empathie et la bienveillance de la part du personnel soignant envers les personnes âgées. Elle accédait par ce biais au cœur du projet de cet établissement de soins. Le futur enseignant veillera à tirer les conséquences de cette analyse du document audio/vidéo pour la seconde partie de l'épreuve. De cette analyse du document A, le candidat doit ensuite déduire les besoins en connaissances et compétences des élèves, et donc exposer les faits linguistiques et culturels auxquels il entend consacrer sa séance pour répondre à ces besoins.

Le candidat présente ensuite le ou les autres document(s) qu'il compte intégrer à la séance, et en expose l'intérêt. La consigne stipulant : « vous justifierez vos choix » – au pluriel –, il faut aussi exposer en quelques mots les raisons pour lesquelles certains documents n'ont pas été retenus, ce qui permet aussi de prouver qu'on a pris connaissance de tous les documents du dossier. Lors de cette étape, le jury invite les candidats à faire preuve de réalisme : on ne peut pas envisager de traiter quatre ou cinq documents en une séance de 55 minutes. Il faut donc procéder à des choix, veiller à la complémentarité des documents choisis, mais aussi à la variété des compétences langagières qu'ils permettront d'entraîner. Le jury rappelle en effet que la compréhension de l'écrit, ainsi que l'expression écrite, jouent un rôle important dans l'apprentissage d'une langue et doivent être développées chez les élèves à qui elles deviennent de moins en moins familières : comme eux, une très grande majorité de candidats évitent les textes, soit que, de leur propre aveu, ils n'aient pas pris le temps ou la peine de les lire lors de la préparation, soit qu'ils les déclarent, sans plus argumenter, « trop difficiles pour les élèves ». Or, on ne saurait enseigner à l'aide seulement de vidéos et de documents iconographiques. Le jury invite les candidats, à l'avenir, à oser s'emparer des textes proposés, qui ont tous été sélectionnés de façon à être accessibles et utilisables.

Enfin, il est essentiel à ce stade de faire émerger une problématique, ou du moins un questionnement, pour donner du sens à l'étude du corpus choisi. Que le candidat choisisse un ou plusieurs documents, la démarche attendue est la même : comment ces documents s'articulent-ils avec le document A ? Quel questionnement émerge de cette confrontation ?

1.2. Dimension culturelle

Les programmes en vigueur au collège² ou au lycée³, sur lesquels se fondaient cette année encore les sujets proposés au CAPES, affirment le caractère central des contenus culturels dans l'enseignement des langues vivantes. Les nouveaux programmes, qui leur succéderont à la rentrée 2025⁴, accentuent encore l'entrée culturelle, en ajoutant aux axes inter-langues une différenciation en fonction de l'aire linguistique étudiée. Grâce aux axes 6, dont le traitement sera obligatoire lors de chaque année scolaire, les élèves acquerront à partir du cycle 4 une connaissance plus concrète, factuelle et actuelle du monde germanophone – que leurs enseignants doivent être à même de leur transmettre. Il est donc essentiel que les candidats au CAPES d'allemand soient attentifs à cette dimension culturelle tant lors de la préparation au concours que lors de l'épreuve de leçon elle-même.

Car cette année encore, le jury a constaté que certains candidats ont négligé cette dimension culturelle dans l'appréhension des dossiers, et peiné à appuyer leur analyse sur une connaissance suffisante de l'actualité. Ainsi, le jury a été surpris que quelques candidats ne puissent rien dire de la Constitution de la République fédérale d'Allemagne ni même du fédéralisme, ne connaissent pas le terme *Schuldenbremse* ou ne semblent pas avoir conscience de la recomposition en cours du paysage politique allemand sous l'effet de partis tels que l'AfD ou le BSW. De même, on attend des candidats des connaissances dans les domaines historique – notamment sur le XIX^e siècle (l'unité allemande) et le XX^e siècle (fondation de la RFA et de la RDA, Réunification...) – et artistique : la connaissance d'œuvres emblématiques ou faisant partie d'un patrimoine essentiel dans l'aire linguistique étudiée est bienvenue. Des dossiers proposés cette année comportaient une allusion au poème de Heine *Die Lorelei*, via une illustration du *Spiegel*, ainsi que des photos du Humboldt Forum érigé à Berlin en lieu et place du Palais de la République Est-allemand. La culture populaire trouve également sa place dans le champ de réflexion ; un dossier s'intéressait aux efforts de communautés sorabes pour sauver leur langue et leur patrimoine culturel (cf. sujet L11, exemple 1 : *Dissen-Striesow: die Sorbischretter*, vidéo ARD, 2023), un autre au port des vêtements traditionnels, *Dirndl* et *Lederhose*, en Bavière. De nombreuses chansons faisaient partie des dossiers : *Wie redest du?* (Maxim Noise), *Papa will da nicht mehr wohn'* (Stefan Gwildis) ou encore *Alle Frauen in mir sind müde* (Frida Gold), ainsi que des publicités ou des affiches de films et de festivals. Il n'est bien sûr pas attendu des candidats qu'ils connaissent les détails de tous les faits d'actualité et de toutes les productions culturelles évoqués, mais ils doivent être à même de s'en saisir et de mener les rapides recherches qui leur permettront de les mettre en perspective.

Il est donc nécessaire, pendant qu'on se prépare au concours, de s'astreindre à une lecture régulière d'articles de presse et au visionnage de reportages d'actualité en privilégiant des médias à portée nationale allemands, suisses ou autrichiens tels que *heute.de*, *tagesschau.de*, *Deutsche Welle*, ARD, *Deutschlandfunk*, *Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Die Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Der Standard*, *Die Neue Zürcher Zeitung* ; les documents proposés dans certains dossiers étaient également issus des médias régionaux tels que BR24, NDR,

2. Programmes du cycle 4 publiés au BO n°31 du 30 juillet 2020, p. 36 :

<https://eduscol.education.fr/document/621/download>

3. Programmes du lycée général et technologique publiés au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 :

<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

⁴Nouveaux programmes du cycle 4 et nouveaux programmes du lycée publiés au BO n°22 du 29 mai 2025

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo22/MENE2504621A>

Mitteldeutsche Zeitung, Berliner Morgenpost, Rheinische Post, etc. Le but de ces lectures est de disposer d'une culture suffisante sur l'aire germanophone. On ne pouvait en effet commenter de façon pertinente les documents proposés cette année sans connaître l'histoire des mouvements migratoires anciens (*Gastarbeiter*) et récents (*Flüchtlingskrise*, 2015), le rôle des *Manifestations du lundi* à Leipzig en 1989, les origines et l'omniprésence sur les réseaux sociaux du parti AfD, ou encore la situation du marché du travail en Allemagne et le manque désormais structurel de main d'œuvre qualifiée. La condition féminine faisait l'objet d'un dossier, dont les documents supposaient de disposer de repères sur son évolution différente en RDA d'une part, en RFA et en Autriche d'autre part, ce qui a des conséquences aujourd'hui encore (cf. sujet L15, exemple 2 : *Belächelt, behindert, beleidigt – der harte Kampf der Politikerinnen*, Vidéo BR24, 2024).

Cette demande du jury ne poursuit pas l'unique objectif académique de tester le niveau de culture générale des candidats, mais s'inscrit dans la perspective professionnelle du futur enseignant : une culture générale étoffée aidera en effet les candidats reçus à percevoir l'ensemble des potentialités des documents supports de leurs cours, nourrira leur didactisation et leur permettra de faire face aux questions des élèves.

1.3. Qualité de la langue

La première partie de l'épreuve se déroule en allemand ; les attentes du jury sont évidemment élevées quant à la maîtrise de la langue que le candidat veut enseigner. Les prestations les plus faibles consistent en exposés entièrement préparés à l'écrit, parfois avec l'aide manifeste de traducteurs automatiques, tandis que les meilleures prouvent que le candidat est capable de parler librement et, lors de l'entretien, de réagir de façon spontanée et pertinente aux questions du jury. Les dictionnaires en ligne, bien utilisés, fournissent un appoint auquel le candidat aura également recours dans son métier d'enseignant, mais ne sauraient évidemment se substituer à une maîtrise linguistique personnelle. Le jury a cette année encore déploré que certains candidats aient une connaissance insuffisante des bases linguistiques telles que les genres des noms (**das Text, *die Video, *der Dokument*), les déclinaisons, les conjugaisons (verbes forts et modaux en premier lieu, **er muss, *er hat geschrieben*), les structures syntaxiques (particules séparables, verbes de modalité suivis de l'infinitif). Dans le cadre d'une épreuve orale, et pour parfaire le modèle linguistique qui sera proposé aux élèves, il est bien évidemment nécessaire d'être également attentif à l'élocution (éviter un débit trop rapide ou trop lent), à la longueur des voyelles (*bitten / bieten*) et à l'accentuation (défaut récurrent des francophones qui consiste à accentuer systématiquement l'avant-dernière syllabe des mots d'origine étrangère comme **die Natur*). Les germanophones doivent quant à eux soigner leur élocution, qui doit être suffisamment claire et exempte d'influences dialectales.

Malgré quelques déceptions, le jury se félicite de constater néanmoins que beaucoup de candidats, ont un accent authentique et de bonnes capacités d'expression orale en continu comme en dialogue. Les efforts entrepris depuis des décennies en faveur des échanges franco-allemands portent leurs fruits.

2. Seconde partie de l'épreuve

Dans la seconde partie de l'épreuve (en langue française), le candidat est censé présenter pendant vingt minutes la séance de cours elle-même. Cette présentation est suivie d'un entretien de dix minutes avec le jury, également en français.

Le jury félicite les futurs enseignants ayant présenté une séance rigoureusement pensée, intégrée dans une séquence aux objectifs précis et en lien étroit avec les besoins réels des élèves, tout cela en gérant bien leur temps, souvent à l'aide d'un minuteur. En revanche, d'autres candidats n'ont pas su profiter de leur temps de préparation et certaines prestations tournent court au bout de moins de dix minutes. Dans les deux cas, le jury a assisté à des présentations inachevées ou superficielles. Il s'agit pourtant d'entrer véritablement dans les détails de la séance et on invite les futurs candidats à se préparer sérieusement à cette épreuve. Certains d'entre eux ne connaissent ni les textes officiels (par exemple les programmes du collège et du lycée ou les attentes du CECRL), ni les techniques pédagogiques pratiquées aujourd'hui dans un cours de langue vivante. Outre la connaissance des (nouveaux) programmes, il est utile de consulter plusieurs manuels récents afin de se familiariser avec les diverses pratiques possibles.

2.1 Réflexions générales et objectifs

Dans la préparation d'un cours, il est essentiel de réfléchir à la problématique ainsi qu'au projet final (dont la définition n'est pas un objectif en soi) de l'ensemble de la séquence, afin d'envisager concrètement les besoins des élèves qui vont définir les objectifs ainsi que le déroulé de la séance. Autrement dit, le jury attend que le futur enseignant précise ce que les élèves vont faire et apprendre lors de cette séance, pourquoi et comment.

Ces réflexions sont la base de l'exploitation didactique du document vidéo et du/des autres document/s retenu/s. Nous rappelons que le document A doit être un des supports de la séance, sans en être obligatoirement le cœur ou exploité dans sa totalité et que les candidats sont censés avoir pris connaissance du dossier entier et savoir justifier leur choix. Évidemment, ils peuvent proposer un document du dossier comme base d'un devoir maison ou s'en servir à un autre moment de la séquence. Il est attendu qu'ils inscrivent la séance dans la perspective de la séquence et qu'ils en précisent la place dans la progression, ceci dans un ensemble cohérent visant des objectifs bien définis, tels que :

- des **objectifs (inter)culturels** (par exemple : les spécificités régionales et l'importance du fédéralisme ou la situation des femmes aujourd'hui en Allemagne).
- des **objectifs linguistiques**, lexicaux et grammaticaux (par exemple : les expressions causales ainsi que leurs spécificités syntaxiques, les hypothèses avec / sans le subjonctif II) ou phonologiques
- des **objectifs éducatifs** en cohérence avec la séance proposée (citoyenneté, démocratie, égalité des chances, environnement, etc.).

Les candidats veilleront à articuler l'ancrage culturel de la séance et l'entrée par « axe », selon le niveau de classe concerné, et à définir leurs objectifs. Ensuite, il est attendu qu'ils exposent de façon concrète **le projet de mise en activité des élèves**. Il ne suffit pas de citer ce « mot-clé », mais savoir réaliser le concept. Il s'agit d'élaborer une séance pour et avec les élèves qui doivent être acteurs de leur apprentissage et non simplement répondre aux questions ou demandes de leur professeur. Le futur enseignant doit préparer l'exploitation du document en ayant dégagé les éléments qui en faciliteront l'appréhension – ou au contraire les éventuelles entraves – et donner accès aux **stratégies de compréhension**. Il serait intéressant pour les candidats de spécifier comment ils font accéder au sens du texte (oral ou écrit), à l'implicite, sous-jacent... De trop nombreux candidats étaient désarmés face à cette question.

Il faut donc avoir réfléchi et savoir justifier ses choix pour chaque étape et activité de la séance et les définir en fonction de ses objectifs.

Le jury souligne que la connaissance des terminologies pédagogique, didactique et grammaticale est attendue, tout comme la maîtrise de ces concepts. Ni un pur « name-dropping » de termes à la mode ni un bon niveau d'allemand ne suffisent sans la connaissance de ces pratiques. D'ailleurs, on attend de la part d'un futur professeur d'allemand qu'il soit capable d'expliquer clairement les règles grammaticales de la langue allemande (par exemple comment se forment le passif ou le subjonctif II, quelles fonctions ont-ils ?). Il est également évident qu'un futur fonctionnaire de l'État est censé s'exprimer correctement en français, à l'oral comme à l'écrit, quelle que soit sa langue maternelle.

2.2. Attentes et conseils

Le jury invite donc les futurs candidats à préparer et présenter la séance entière de la façon la plus précise possible, sans oublier ou ignorer des détails qui peuvent s'avérer essentiels. Les consignes pour les élèves doivent être clairement explicitées et les attentes concernant les productions d'élèves définies d'une façon plausible. Ici se pose la même question que pour une séance « réelle » : comment les élèves peuvent-ils réaliser une tâche si leur professeur n'est pas capable d'expliquer ce qu'il attend d'eux ? Les candidats doivent être au clair sur le contenu auquel ils souhaitent que les élèves accèdent. Pour le dire simplement : que doivent comprendre les élèves ? Dans quel but ? Et pour quoi faire ensuite ?

Il est donc essentiel de se demander de quels éléments civilisationnels, grammaticaux, lexicaux... les élèves auront besoin pour réaliser telle ou telle tâche, dans la perspective de leur mise en activité. En fonction de ces besoins, on choisira les documents et définira l'ordre des activités. Une progression logique et judicieuse s'impose (par exemple le choix cohérent du fait grammatical traité) afin de s'assurer que les élèves aient tous les outils pour réaliser les tâches et entrer en activité. Au-delà des activités de réception, des tâches de production ou d'interaction sont à prévoir, permettant aux élèves de s'approprier les éléments linguistiques et de contenu afin de s'en servir d'une façon autonome.

Les candidats doivent aussi veiller à une représentation crédible du temps consacré à chaque activité afin d'obtenir un déroulé réaliste respectant les 55 minutes de cours. Il est en outre indispensable de varier les activités langagières ainsi que les formes sociales de travail. Notons ici que le concept global de la séance présentée doit être justifiable et tout simplement avoir du sens : diversifier les activités et les formes de travail n'est gage de réussite que si cela est fait de façon pertinente par rapport aux objectifs visés. Le jury a salué les propositions cohérentes répondant à l'hétérogénéité dans la classe.

Concluons sur l'importance d'une préparation solide et d'une réflexion approfondie sur le travail et la mise en activité de chaque élève dans le cadre d'un cours de langue vivante. La maîtrise d'une certaine terminologie, la connaissance des programmes d'enseignement des langues vivantes dont une partie est renouvelée dès l'année 2025/26⁵, ainsi que la connaissance des éléments saillants du CECRL⁶ permettront de proposer des séances consistantes et motivantes pour les élèves.

⁵ Détails des nouveaux programmes et ressources pédagogiques : <https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

⁶ Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-eccl>

Épreuve orale 2 d'admission : épreuve d'entretien

Rapport présenté par Anne-Sophie Piejak-Milko et Peter Steck

Notes obtenues par les candidats

	3 ^e concours du CAPES	3 ^e concours du CAFEP-CAPES
Moyenne des présents sur 20	9,95	13,85
Moyenne des admis sur 20	11,26	17,37

1. Cadre réglementaire de l'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury, prévue par l'arrêté du 25 janvier 2021 établissant les modalités pour le concours, porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et à transmettre les valeurs portées par ce dernier.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français.

Sa durée totale est fixée à 35 minutes, déclinées en deux temps :

La première partie se déroule sur 15 minutes au cours desquelles :

- le candidat présente, pendant 5 minutes, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif et les périodes de formation à l'étranger. De même, le candidat peut exposer toute situation antérieure donnant matière à repérer des compétences développées dans ce cadre et démontrer explicitement en quoi elles peuvent être transposables dans les futures missions d'enseignement ;
- l'échange avec le jury d'une durée de 10 minutes doit permettre de compléter et approfondir la présentation du candidat.

La seconde partie de l'épreuve dure deux fois dix minutes.

Le jury propose deux situations professionnelles au candidat. L'une relève du domaine de l'enseignement, l'autre est en lien avec la vie scolaire. Chaque situation est accompagnée de deux questions et d'une illustration qui n'a pas vocation à être commentée et intégrée dans l'analyse menée par le candidat.

Les situations peuvent révéler une opportunité ou un problème qui, lui-même, peut donner lieu à des opportunités tant sur le plan pédagogique que dans le cadre de la vie scolaire.

Le jury lit la première situation au candidat, qui dispose également du document et de quelques instants pour réfléchir et organiser ses idées. Ce dernier répond ensuite aux questions posées et entre rapidement dans un échange avec le jury pour approfondir ou réinterroger certaines pistes qui ont été envisagées.

Au bout de dix minutes, le jury propose la seconde situation selon les mêmes modalités.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- analyser rapidement une situation dans sa complexité et à réagir en se projetant dans le métier d'enseignant ;
- s'approprier les valeurs de la République et les exigences du service public : droits et obligations du fonctionnaire, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc. ;
- faire connaître et partager ces valeurs et exigences dans l'exercice de ses fonctions ;
- dialoguer et prendre en compte les remarques et questions du jury ;
- communiquer de façon dynamique et convaincante.

L'épreuve est notée sur 20 et est affectée d'un coefficient 3. La note 0 est éliminatoire. Le candidat admissible transmet préalablement via son espace Cyclades une fiche individuelle de renseignements établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021.

Le jury accompagne avec bienveillance les candidats à travers toutes les étapes de l'entretien.

Le tableau ci-dessous offre une vision synthétique de l'épreuve :

Épreuve d'entretien : 35 minutes			
1 ^{re} partie : 15 minutes		2 ^e partie : 20 minutes	
Présentation du candidat	Entretien avec le jury	Examen de la première situation professionnelle :	Examen de la seconde situation professionnelle :
5 minutes	10 minutes	Enseignement	Vie scolaire

2. Remarques générales

Le jury tient en tout premier lieu à saluer de nombreuses prestations d'excellente facture. Dans une langue claire et adaptée au contexte d'un concours national, les candidats ont pu expliquer les raisons de leur engagement et témoigner de leur connaissance suffisante du système éducatif français et de leur compréhension des questions et enjeux qui se posent à un enseignant exerçant ses fonctions dans un contexte en constante évolution.

Le jury a observé, chez la plupart des candidats, une attitude ouverte et une volonté manifeste d'établir un véritable échange lors des entretiens. Le maintien d'un contact visuel régulier a renforcé la qualité des interactions et favorisé une meilleure compréhension mutuelle. Enfin, ces candidats ont fait preuve de leur capacité d'analyse critique, ce qui a conforté et enrichi la pertinence de leurs réponses.

A contrario, le jury s'étonne et regrette la posture et le registre de langue adoptés par certains candidats. Les candidats se présentent à un concours pour devenir fonctionnaires de la République française. Cela induit du respect pour l'institution que le jury représente, que ce soit dans la tenue vestimentaire ou dans l'attitude des candidats. Cela se manifeste également par une solide maîtrise de la langue française et un registre de langue adapté. Les abréviations, interjections ou autres marqueurs discursifs que l'on peut qualifier de « tics de langue » sont à proscrire.

Lorsque les candidats décident d'utiliser des notions spécifiques au domaine de l'éducation (personnes, fonctions, instances, etc.), le jury attend une connaissance exacte de leur signification. Il convient également que les candidats ne récitent pas ce qu'ils supposent que le jury attend : la laïcité, même si elle balaie de nombreux champs, ne saurait être convoquée en toutes circonstances. La lecture attentive des programmes d'enseignement et des pages afférentes sur le site Eduscol⁷, par exemple, ainsi que des observations dans les établissements et le dialogue avec les différents acteurs sont des chemins d'accès au savoir fortement recommandés pour livrer une prestation de qualité.

Le jury conseille aux candidats d'accorder une vigilance particulière à l'organisation claire, structurée et cohérente de leur intervention. Exposer son parcours et interagir de manière concise et précise autorise une gestion du temps propice à un échange approfondi avec le jury, ce que ne permettent pas les développements diluant le sujet et pouvant de surcroît être perçus comme une tentative d'évitement.

3. Présentation du parcours du candidat

Le jury tient à souligner que tout candidat, même si son parcours semble éloigné des fonctions visées, est susceptible de réussir l'épreuve.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve étaient capables d'exposer leurs motivations et aspirations de façon convaincante et structurée dans le respect du temps imparti de 5 minutes. Ils ont ensuite su expliquer clairement comment ils pensent que les connaissances et compétences qu'ils ont acquises dans leur formation, dans une éventuelle activité professionnelle ou dans tout autre contexte d'activité, les aideront à assurer les missions confiées à un enseignant d'allemand. Il ne s'agit donc pas d'une juxtaposition d'informations liées aux qualités des candidats, mais d'une mise en perspective de ces informations avec les missions d'enseignement. Le jury doit pouvoir apprécier l'émergence d'un projet professionnel ancré dans leur expérience, leurs savoirs et compétences.

Le récit linéaire de la biographie des candidats n'est pas forcément le meilleur moyen pour mettre en relief ce projet, qu'on ait une expérience professionnelle riche et longue ou que l'on présente le concours à la fin des études universitaires. Encore une fois, il est important de mettre en avant les éléments qui ont poussé les candidats à vouloir embrasser le métier d'enseignant d'allemand en essayant de tenir compte des aspects les plus importants : une connaissance solide de la langue et culture des pays germanophones et la capacité à détecter les besoins des élèves pour leur transmettre ce qu'ils peuvent apprendre dans le cadre des textes régissant l'enseignement.

Cela présuppose qu'ils se sont construit une représentation du métier d'enseignant qui s'inscrit dans les attentes institutionnelles et la réalité de l'exercice de la profession qui en découle. En s'informant sur les responsabilités, les attentes et les sujets d'actualité liés à cette profession, les candidats pourront développer une compréhension approfondie du rôle et des

⁷<https://eduscol.education.fr/>

responsabilités de l'enseignant. Cela permettra au jury d'évaluer leur capacité d'analyse et leur anticipation des défis qui les attendent lorsqu'ils seront en charge d'une classe à la rentrée prochaine.

Pour une bonne préparation, le jury conseille la lecture et l'analyse du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des textes réglementaires qui fondent les pratiques de l'enseignement. Il est recommandé aux futurs candidats d'échanger avec des professeurs, voire d'observer *in situ* leur travail. Cette observation permettra surtout d'appréhender le quotidien de la profession, de saisir les enjeux pédagogiques et de développer une meilleure compréhension des différentes pratiques et approches.

4. Mises en situation professionnelles

Pour la seconde partie de l'épreuve portant sur les situations d'enseignement et de vie scolaire, il est attendu des candidats qu'ils démontrent une connaissance approfondie de l'institution scolaire, du rôle de ses différents acteurs ainsi que de la réglementation en vigueur dans les établissements français. Cela nécessite une réflexion préalable sur les principes et valeurs essentiels liés à la profession d'enseignant, ainsi qu'une prise de conscience des problématiques auxquelles un enseignant du second degré peut être confronté.

Les candidats doivent fournir des réponses claires, structurées et argumentées aux questions posées, démontrant ainsi leur capacité à porter et à incarner les valeurs et principes de la République, à répondre aux exigences du service public et de la loi, et à être des éducateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe, au sein d'une institution aux multiples acteurs.

Le déroulement de l'épreuve veut que les candidats prennent connaissance des situations devant le jury. Les candidats peuvent prendre un petit temps de réflexion, mais doivent réagir rapidement à une situation donnée. La reformulation de la situation présentée peut être un levier et constituer un premier niveau d'analyse.

En effet, l'analyse de la situation et la bonne compréhension du contexte permettent d'identifier de quel type de problème il s'agit. Une fois cette analyse posée, le candidat peut s'appuyer sur ses connaissances et, le cas échéant, ses expériences, pour proposer des actions ou réactions adéquates, les questions posées à la fin de la description de la situation invitant le candidat à répondre en ce sens.

Cette analyse fine est donc la condition *sine qua non* pour circonscrire la problématique et montrer que le candidat ne cherche pas à « tordre » le sujet pour l'amener sur un terrain qu'il pense maîtriser, mais bien plutôt qu'il part des données du sujet et se pose la question de savoir à quels domaines elles renvoient précisément.

Le jury félicite les candidats qui sont parvenus à expliciter le cheminement réflexif qui les a conduits à exprimer quelles décisions ils prendraient au regard de la situation présentée et quelles solutions ils envisageraient, indiquant ainsi leur disposition à endosser leur rôle de professeur d'allemand et à conduire leurs missions de manière éthique et responsable.

Il est important d'explicitier les étapes de son raisonnement ainsi que les différents paramètres pris en compte, et d'indiquer clairement les interlocuteurs, les instances ou les dispositifs sollicités. L'établissement scolaire doit être perçu comme un lieu où chacun, en synergie avec les autres et dans une approche holistique, contribue, à sa mesure, à faire vivre et respecter les valeurs et principes de la République dans l'esprit de la démocratie.

Ainsi, en faisant montre de leur aptitude à analyser les problèmes sous différents angles, les candidats prennent en compte la complexité de situations liées aux interactions telles qu'elles

se rencontrent dans toute communauté éducative et peuvent plus facilement énoncer des prises de décisions éclairées, à court, moyen et long terme.

La dimension de la discipline langues vivantes, et plus spécifiquement de l'allemand, n'est pas à éluder. La connaissance des structures, des politiques et des processus spécifiques liés à l'enseignement de l'allemand dans les établissements scolaires en France, tout comme des partenaires du réseau franco-allemand, est indispensable. Il est néanmoins incontournable de replacer le professeur d'allemand dans son environnement institutionnel, dans une vision globale et intégrée de son rôle en tant qu'enseignant de cette discipline.

Les candidats sont invités à être attentifs aux questions posées par le jury et à les considérer comme une occasion favorable de développer, de compléter, de préciser et d'étayer leur propos. Les candidats doivent également se sentir libres de revenir sur les solutions qu'ils ont proposées précédemment, en justifiant et en argumentant leurs choix. Il est important de montrer au jury une aptitude à prendre du recul et penser de manière critique, à remettre en question ses propres idées et à envisager des prises de décisions adaptées aux circonstances.

Pistes de traitement d'un sujet de la session 2025

Remarque liminaire : les candidats n'ont pas à connaître à la lettre des textes officiels de l'Éducation nationale ou renvoyant à la loi, mais avoir intégré l'esprit de quelques-uns ne peut que s'avérer une aide à l'analyse et à la formulation de solutions de nature à répondre aux enjeux identifiés. Ainsi, les propositions de traitement des mises en situation professionnelles ne comportent pas, à dessein, de références précises à différents arrêtés, circulaires, etc.

- Mise en situation professionnelle A – enseignement – sujet E51 - 2025

Cette situation évoque trois questions : la place des parents dans le fonctionnement de l'école, la laïcité et finalement le statut des programmes de l'école de la République et des programmes de l'enseignement de l'allemand en particulier.

Tout d'abord, il faut souligner que les programmes d'enseignement des langues sont complètement ancrés dans la découverte de la culture des pays de la langue cible. Découvrir l'imaginaire d'autres cultures, travailler sur la mémoire ou le sentiment d'appartenance sont des thématiques explicitement mentionnées dans les programmes. L'évocation de la fête de Saint-Martin s'inscrit dans ces apprentissages, d'autant plus qu'il s'agit d'une fête populaire qui met en avant la solidarité et la fin des récoltes (elle est d'ailleurs reconnue comme patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO et la date du 11 novembre est aussi le début de la saison du carnaval en Rhénanie – ce sont des informations que le jury n'attend pas obligatoirement des candidats). L'apprentissage de ces fêtes relève donc de l'enseignement d'un fait culturel et non pas de la promotion d'un fait religieux, ce qui constituerait une entorse au principe de laïcité. Par conséquent, la réclamation des parents n'est pas recevable.

L'enjeu pour le professeur est de s'assurer que les élèves aient bien compris l'objectif de la séance. Le professeur doit donc anticiper ce besoin d'explicitation dans sa préparation.

Il est ensuite important d'expliquer aux parents le sens de cet enseignement et sa compatibilité avec la réglementation en vigueur. Cela peut se faire par un message oral ou écrit aux parents ou leurs représentants, le cas échéant par une explicitation lors d'un rendez-vous.

Le professeur est bien conseillé d'échanger avec ses collègues sur cette situation pour voir s'il s'agit d'un événement isolé ou plus répandu. Un échange avec les collègues de la vie

scolaire et le chef d'établissement peut également aider à éclaircir et bien évaluer la situation et permettre une réponse adaptée.

Le professeur peut s'appuyer sur les programmes d'enseignement, le vadémécum sur la laïcité et le référentiel de compétences de l'enseignant, notamment en ce qui concerne sa capacité à communiquer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

- Mise en situation professionnelle B – vie scolaire – sujet E51 - 2025

Le candidat doit s'attacher aux mots clefs du sujet : professeur principal, heure de vie de classe, niveau concerné, propos à caractère discriminatoire et sexiste, contexte du cours d'EPS.

Afin de répondre à la question posée, le candidat peut évoquer sa posture immédiate : prise en compte de la gravité des faits, écoute des victimes, non-minimisation du problème, mais aussi approche prudente du témoignage, respect de la procédure contradictoire, récurrence éventuelle pouvant interroger sur un possible harcèlement, etc.

Il pourra s'interroger ensuite sur :

- les champs possibles de transmission de l'information et de concertation en fonction de son analyse : collègue(s) à commencer par celui d'EPS, vie scolaire, référent égalité, équipe médicosociale, équipe Phare, direction, délégués, parents, etc.
- la pertinence d'une punition, voire d'une demande de sanction.
- le travail éducatif et pédagogique à mettre en place au sein de la classe (que ce soit sur le temps de la vie de classe comme dans le cadre de son cours d'allemand), de l'établissement pour rappeler la loi, restaurer le vivre ensemble et faire vivre le respect et l'égalité.

Textes de références :

Le professeur peut s'appuyer sur les pages sur Eduscol concernant l'égalité entre les filles et les garçons et, le cas échéant, sur la prévention des violences sexistes et sexuelles. Il y a également un « référent égalité » dans un bon nombre d'établissements.

Les programmes d'enseignement, le référentiel de compétences de l'enseignant ainsi que le texte sur le rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées sont également des sources utiles dans cette situation.

Annexes

Sujets d'oral de leçon :

L11

L15

Sujets d'oral d'entretien

E51

Session 2025

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Thème / Axe : *Identités et échanges*

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A : „Dissen-Striesow: die Sorbischretter“ (ARD Tagesthemen, 03.03.2023)

Source: <https://www.youtube.com/watch?v=CtIpLQMIRSM>

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. À cet effet, vous préciserez en particulier ce qu'il faudrait indiquer à quelqu'un qui ignore tout des pays germanophones pour accéder au sens du document.
- Vous en déduirez ensuite les faits culturels et / ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et / ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours.

Vous présenterez le projet de mise en activité des élèves en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrierez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B



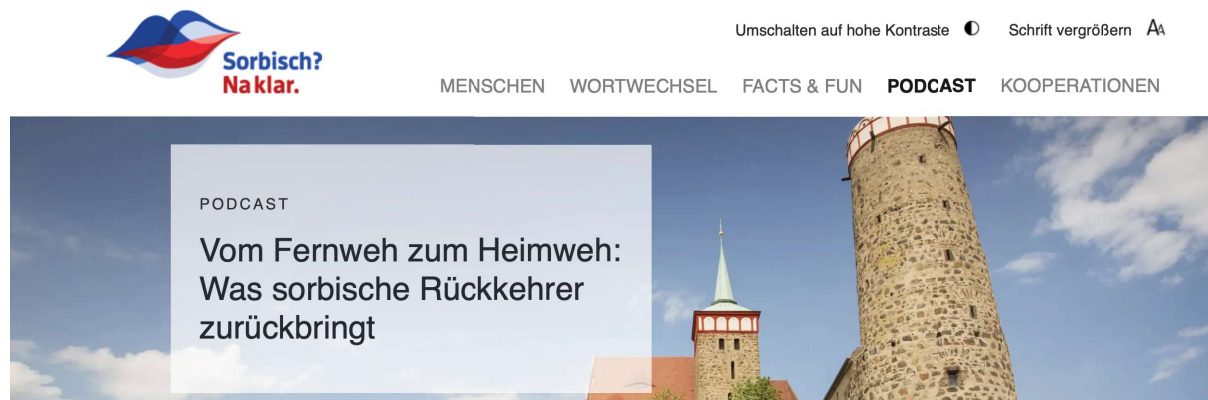
Briefmarken der DDR : sorbische Tanztrachten



Verbreitungsgebiet der Sorben

<https://de-academic.com/dic.nsf/dewiki/1304948>

DOCUMENT C



Nicht nur persönliche Gründe bringen Menschen dazu, ihre Heimat zu verlassen – auch wirtschaftliche Faktoren spielen eine große Rolle. Die sogenannte Landflucht ist ein Phänomen, das in vielen ländlichen Regionen auftritt. Auch das sorbische Siedlungsgebiet hat zahlreiche kleine Gemeinden und Dörfer, die von dem Problem betroffen sind.

- 5 In der Vergangenheit führte daher unter anderem die Suche nach Bildungs- und Karrieremöglichkeiten viele junge Sorben in die Großstädte oder gar in andere Bundesländer. Städte und Ballungsgebiete locken nicht nur mit einem attraktiven Arbeitsmarkt, sondern auch mit einem vielfältigen Kultur- und Freizeitangebot – ebenfalls wichtige Faktoren bei der Wahl des Wohnorts. Fehlende Arbeitsplätze, eine schlechte Infrastruktur, keine Perspektiven – das
10 sind strukturelle Probleme, die auch diejenigen wegführen, die gerne geblieben wären. Doch in der Lausitz hat ein Wandel eingesetzt. Die Region hat inzwischen weit mehr zu bieten als viele denken – auch für sorbische Rückkehrer.

Gründe für die Rückkehr in die Lausitz

- Für die sorbischen Rückkehrer zählen natürlich die sorbische Sprache und Kultur zu den
15 Hauptgründen für die Heimkehr – denn das Sorbische gibt es so nur in der Lausitz. Auch die zunehmende Wertschätzung der sorbischen Kultur und die Bemühungen um ihren Erhalt wirken sich positiv auf die Entscheidung zur Rückkehr aus. Gerade sorbischsprachige Menschen können ihre erworbenen Fähigkeiten und Erfahrungen in der Heimat gewinnbringend einsetzen. Denn der Bedarf an Sorbisch sprechenden Fachkräften ist groß –
20 ein Job in vielen Branchen garantiert.

- Auch die Sehnsucht nach familiärer Verbundenheit führt manche zurück in die alte Heimat – nicht selten nach der Familiengründung. Gerade in den ersten Jahren sind Verwandte eine wichtige Stütze für junge Eltern. Vor allem für Familien gibt es viele Anreize zur Rückkehr in die Lausitz: bezahlbaren Wohnraum, vielfältige Betreuungsmöglichkeiten für
25 Kinder, eine abwechslungsreiche Natur und jede Menge kulturelle Einrichtungen sind nur einige Beispiele [...].

- Mit einer Rückkehr in die Lausitz tragen Sorbinnen und Sorben dazu dabei, dass ihre Kultur erhalten und lebendig bleibt. Durch ihr Mitwirken können neue Vereine und Projekte entstehen, die die sorbische Sprache, aber auch Bräuche und Traditionen fördern und
30 erhalten.

<https://www.sorbisch-na-klar.de/vom-fernweh-zum-heimweh-rueckkehr-in-die-lausitz/>

DOCUMENT D



Kinotrailer « Bei uns heisst sie Hanka » (18.04.2023)

<https://youtu.be/NNSZSYnqQZs>

DOCUMENT E

Nudelsalat

In Damaskus fühlt sich jeder Gastgeber beleidigt, wenn seine Gäste etwas zu essen mitbringen. Und kein Araber käme auf die Idee, selber zu kochen oder zu backen, wenn er bei jemandem eingeladen ist. Die Deutschen sind anders. Wenn man sie einlädt, bringen sie stets etwas mit: Eingekochtes vielleicht oder Eingelegtes, manchmal selbstgebackenen Kuchen und in der Regel Nudelsalat. Warum Nudelsalat, mit Erbsen und Würstchen und Mayonnaise? Auch nach zweiundzwanzig Jahren in Deutschland finde ich ihn noch schrecklich.

In Damaskus hungert ein Gast am Tag der Einladung, weil er weiß, dass ihm eine Prüfung bevorsteht. Er kann nicht bloß einfach behaupten, dass er das Essen gut findet, er muss es beweisen, das heißt eine Unmenge davon verdrücken. Das grenzt oft an Körperverletzung, denn keine Ausrede hilft. Gegen die Argumente schüchterner, satter oder auch magenkranker Gäste halten Araber immer entwaffnende, in Reime gefasste Erpressungen bereit.

Deutsche einzuladen ist angenehm. Sie kommen pünktlich, essen wenig und fragen neugierig nach dem Rezept. Ein guter arabischer Koch kann aber gar nicht die Entstehung eines Gerichts, das er gezaubert hat, knapp und verständlich beschreiben. Er fängt bei seiner Großmutter an und endet bei lauter Gewürzen, die kein Mensch kennt, weil sie nur in seinem Dorf wachsen und ihr Name für keinen Botaniker ins Deutsche zu übersetzen ist. Die Kochzeit folgt Gewohnheiten aus dem Mittelalter, als man keine Armbanduhr hatte und die Stunden genüsslich vergeudete [...].

Deutsche Gäste kommen nicht nur pünktlich, sie sind auch präzise in ihren Angaben. Wenn sie sagen, sie kommen zu fünft, dann kommen sie zu fünft. Und sollten sie wirklich einmal einen sechsten Gast mitbringen wollen, telefonieren sie vorher stundenlang mit dem Gastgeber, entschuldigen sich dafür und loben dabei die zusätzliche Person als einen Engel der guten Laune und des gediegenen Geschmacks.

So großartig die Araber als Gastgeber sind, als Gäste sind sie dagegen furchtbar. Sie sagen, sie kommen zu dritt um zwölf Uhr zum Mittagessen. Um sieben Uhr abends treffen sie ein. Und vor Begeisterung über die Einladung bringen sie Nachbarn, Cousins, Tanten und Schwiegersöhne mit. Aber das bleibt ihr Geheimnis, bis sie vor der Tür stehen. Sie wollen dem Gastgeber doch eine besondere Überraschung bereiten. Einmal zählten wir in Damaskus eine Prozession von neunundzwanzig Menschen vor unserer Tür, als meine Mutter ihre Schwester eingeladen hatte, um mit ihr nach dem Essen in Ruhe zu reden.

Ein leichtfertiges arabisches Sprichwort sagt: Wer vierzig Tage mit Leuten zusammenlebt, wird einer von ihnen. Seit zweiundzwanzig Jahren lebe ich inzwischen mit den Deutschen zusammen, und ich erkenne Veränderungen an mir. Aber die Mitbringsel der Gäste? Wein kann ich inzwischen annehmen, aber Nudelsalat – niemals.

Rafik SCHAMI, in: Angela TRON (Hrsg.), *Ihr lieben Deutschen!* 2008

DOCUMENT F



www.spielfilm.de



www.advitamdistribution.com, 2024

DOCUMENT G



Was ist deutsch? Ein Veranstaltungs-Comic

Bundeszentrale für politische Bildung, 2015

<https://www.bpb.de/themen/deutsche-einheit/deutschland-2015/200066/auf-einen-blick-was-ist-deutsch/>

Session 2025

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION: LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Thème / Axe : Espace privé, espace public

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A : „Belächelt, behindert, beleidigt- der harte Kampf der Politikerinnen“

Source : *Euroblick, BR24*, „Belächelt, behindert, beleidigt...“, 5. 01. 2024
https://www.youtube.com/watch?v=rM1imR_ZgoA

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. À cet effet, vous préciserez en particulier ce qu'il faudrait indiquer à quelqu'un qui ignore tout des pays germanophones pour accéder au sens du document.
- Vous en déduirez ensuite les faits culturels et / ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours.

Vous présenterez le projet de mise en activité des élèves en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrierez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Das „Feminat“

Am 3. April 1984 wurden zum ersten Mal in der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland an die Spitze einer Bundestagsfraktion ausschließlich Frauen gewählt.

„Joschka Fischer macht große Augen. Otto Schily zeigt sich leicht entsetzt und ein paar männliche Abgeordnete fragen sich besorgt, ob sie wohl noch am rechten Platz sind. Die Feministinnen [...] feiern ihren Erfolg.“ (*Kölnische Rundschau*)

Frauenrepräsentanz in der Bundespolitik

Von 1949 bis 1986 lag der Anteil der weiblichen Abgeordneten im Bundestag unter 10 Prozent. Der Frauenanteil konnte in den ersten 40 Jahren der Bundesrepublik Deutschland gegenüber dem Frauenanteil im deutschen Reichstag der Weimarer Republik nicht gesteigert werden. Erst durch die Mindestparität von 50 Prozent bei den Grünen stieg der Frauenanteil bei der Bundestagswahl 1987 auf 15 Prozent. In den nächsten vier Legislaturperioden erhöhte er sich wegen diverser Quotenregelungen bei den anderen Parteien jeweils um ca. 5 Prozent (SPD: Geschlechterquote von 40 Prozent, CDU: Frauenquorum von 33 Prozent, Die Linke: Mindestquotierung von 50 Prozent). Seit 2005 bis heute stagniert er bei etwa einem Drittel der Abgeordneten.

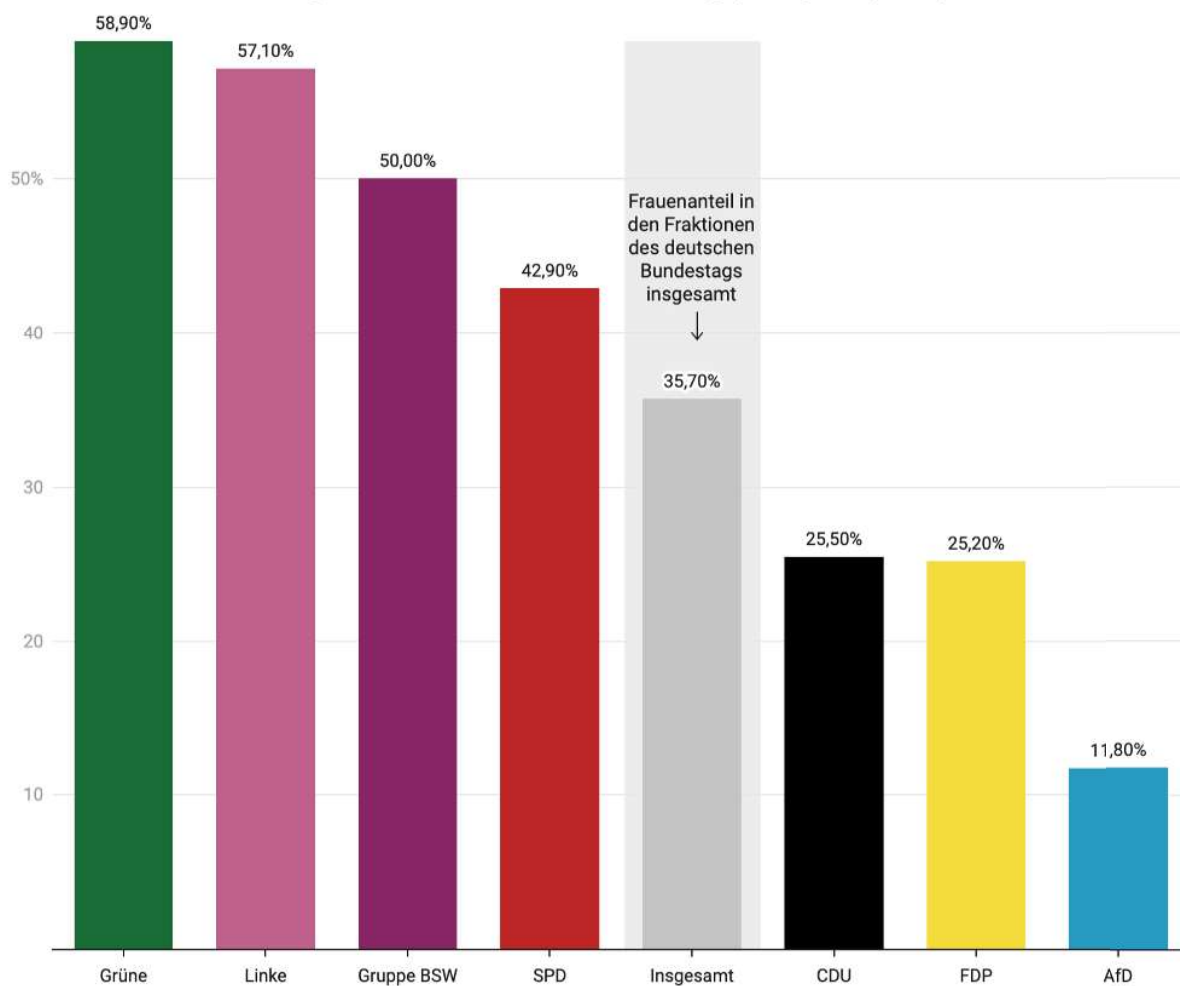
Bis 1961 gab es keine Ministerin in der Regierung. Bis 1985 war im Kabinett jeweils nur eine einzige Ministerin vertreten (Elisabeth Schwarzhaupt 1961-1969, Käte Strobel 1969-1972, Katharina Focke 1972-1976, Antje Huber 1976-1982, Anke Fuchs 1982, Dorothee Wilms 1982-1991), zweimal gab es in diesen fast 25 Jahren zwei Ministerinnen (Aenne Brauksiepe 1968-1969 (12 Monate), Marie Schlei 1976-1978 (14 Monate) (bis auf eine Ausnahme immer im Bereich Gesundheit, Jugend, Familie und Bildung). Dabei machte es keinen Unterschied, ob CDU oder SPD den Bundeskanzler stellten. Bis 1993 (Heide Simonis 1993-2005) gab es keine einzige Ministerpräsidentin.

<https://www.bonn.de/themen-entdecken/soziales-gesellschaft/bonner-frauenorte/das-feminat.php>

DOCUMENT C

Weibliche Abgeordnete in den Fraktionen des Deutschen Bundestags

Prozentualer Anteil weiblicher Abgeordneter in den Fraktionen des Bundestags (20. Legislaturperiode)



Stand: Oktober 2024

<https://de.statista.com/statistik/daten/studie/1063172/umfrage/frauenanteil-im-bundestag-nach-fraktionen-in-deutschland/>

DOCUMENT D

CDU, CSU und FDP schlossen die Koalitionsverhandlungen zur Bildung der ersten gesamtdeutschen Bundesregierung am 16. Januar 1991 ab. In diesen Tagen sagte Günther Krause irgendwann zu mir: „Ich habe gehört, dass du Ministerin wirst. Irgendwas mit Frauen.“ [...] „Auf jeden Fall solltest du dir etwas Anständiges zum Anziehen kaufen.“ Sprach's und ging.

Das also war meine Ernennung zur Bundesministerin für Frauen und Jugend. [...] Ich erkundigte mich bei Krauses Sekretärin nach seriösen Bekleidungsgeschäften in Bonn und kaufte mir im feinen Stadtteil Bad Godesberg ein dunkelblaues Kostüm, von dem ich annahm, dass ich damit die Vertreter der West-CDU bei meiner Vereidigung zur Bundesministerin im Deutschen Bundestag am 18. Januar 1991 zufriedenstellen könnte. Richtig wohl fühlte ich mich darin allerdings nicht, sondern irgendwie ausstaffiert. Mein bisheriger Kleidungsstil der langen Röcke und Strickjacken, so vermutete ich, war vielen in der CDU zu alternativ und entsprach aus ihrer Sicht damals eher einem Mitglied der Grünen als einem der Union.

Doch auch in dieser Frage sollte sich mein Beinbruch ein Jahr später beinahe als Glück im Unglück erweisen. Das verdankte ich Michaela Geiger, CSU-Politikerin und damals Parlamentarische Staatssekretärin beim Bundesminister für wirtschaftliche Zusammenarbeit. Um mich aufzumuntern, rief sie mich im Krankenhaus an. Ich klagte ihr mein Leid, dass ich noch monatelang mit meinem gebrochenen Bein nicht auftreten dürfte. Sie beruhigte mich und sagte: „Du kannst doch einfach Gehhilfen benutzen, das lernst du schon.“ Ich verzweifelte: „Wie soll ich bloß im Kostüm oder Rock und den Krücken gehen? Da verheddere ich doch dauernd.“

„Ach, mach es dir nicht kompliziert. Du kannst auch im Bundestag statt Röcken Hosen tragen, das ist viel praktischer mit den Gehhilfen, wenn du erst mal den Fixateur los bist und einen Gips bekommst“, riet sie.

„Aber man hat mich letztes Jahr doch schon zur Vereidigung gemahnt, mich ordentlich anzuziehen. Ich will jetzt nicht schon wieder unangenehm auffallen“, erwiderte ich.

„Unsinn, wirst du nicht. Ich habe im Plenum auch schon einen Hosenanzug getragen. Das kannst du genauso machen. Nur Mut“, bekräftigte sie.

Ich war ihr für den Tipp dankbar, ein Hosenanzug als Mutprobe? So war es jedenfalls damals in CDU und CSU. Aus heutiger Sicht eine vollkommene skurrile Geschichte.

Angela MERKEL, *Freiheit*, 2024

DOCUMENT E



A. ***"Vorurteil: Wo Männer reden, haben Frauen den Mund zu halten. / Baut Vorurteile ab - baut Partnerschaft auf."***

Auftraggeber: Internationales Jahr der Frau 1975, Frauenministerium 1975

84 x 59,5 cm

© Deutsches Historisches Museum, Berlin

B. ***"Vorurteil: Frauen gehören am besten ins Haus." / Baut Vorurteile ab- baut Partnerschaft auf.***

Auftraggeber: Internationales Jahr der Frau 1975, Frauenministerium 1975

83,8 x 59 cm

© Deutsches Historisches Museum, Berlin

DOCUMENT F

Kampagne #wasgeht?

Die Kampagne „#wasgeht?“ entlarvt mithilfe von Sujets typischer Situationen gängige Rollenbilder. Gleichzeitig richtet sie den Blick gezielt auf das Engagement und die Mitverantwortung der Männer. Die zentrale Frage ist: „**#wasgeht... wenn wir veraltete Rollenbilder aufbrechen?**“ Die Antwort: Es geht um die Gleichstellung der Geschlechter.

5 Ziel der Kampagne

Frauen und Männer sollen die Möglichkeit haben, sich unabhängig von Rollenzuschreibungen und Klischees ihren Bedürfnissen und Fähigkeiten entsprechend zu entwickeln und ihr Leben zu gestalten. Nach wie vor prägen jedoch gesellschaftliche Vorstellungen, wie Frauen oder Männer zu sein hätten, den Alltag.

10 Rollenstereotype führen zu Diskriminierungen und Abwertungen, sie haben Einfluss auf die Schul- und Berufswahl, auf das Gehalt, die Arbeitsaufgaben und Aufstiegsmöglichkeiten und sind ein idealer Nährboden für sexistisches Verhalten und diskriminierende Machtausübung. Daher gilt es, gemeinsam gegen Rollenstereotype anzukämpfen, um echte Gleichstellung zu erreichen.



Frauen ^{MA57}
StadT Wien

MD-OS
Diversity Gender Mainstreaming

Wien.
unser # zuhause. StadT Wien



Frauen ^{MA57} Städt Wien MD-OS Dezernat Gender Mainstreaming wien.  Städt Wien
unser zuhause.

<https://www.wien.gv.at/menschen/frauen/stichwort/sexismus/rollenbilder/kampagne-wasgeht.html>

DOCUMENT G

Alle Frauen in mir sind müde

- | | |
|--|--|
| <p>Alle Frauen in mir sind müde
 Sie waren viel zu lange wach
 Alle Frauen in mir sind müde
 Vor allem in der Nacht</p> <p>5 Alle Frauen in mir sind müde
 Ihre Haut ist matt
 Alle Frauen in mir sind müde
 Was hat sie um den Schlaf gebracht</p> <p>Ich kenne nichts was so ist</p> <p>10 Ich kenne nichts was so ist
 Wie das Lachen einer Frau
 Die sich wohl fühlt in ihrer Haut
 Ich seh' die Welt durch ihre Augen
 Lasst uns die Zukunft darauf bauen</p> <p>15 Ich kenne Nichts was so ist
 Dich so berührt und du alles vergisst
 Wie das Lachen einer Frau
 Und das Feuer in ihren Augen
 Und Urkraft in ihrem Bauch</p> <p>20 Lasst uns die Zukunft darauf bauen</p> <p>Alle Frauen in mir sind müde
 Sie war'n zu lange ohne Macht
 Alle Frauen in mir sind müde
 Trotzdem kämpft jede ihre Schlacht</p> <p>25 Ihre Geschichten sind längst erzählt
 Keiner kann sagen er hätt's nicht gehört
 Wenn ihre Wunden heilen
 Ja dann heilt auch diese Welt</p> <p>Ich kenne nichts was so ist</p> <p>30 Ich kenne nichts was so ist</p> | <p>Wie der Verstand einer Frau
 Wenn sie weiß was sie will und an sich
 glaubt
 Ich seh die Welt durch ihre Augen</p> <p>35 Lasst uns die Zukunft darauf bauen</p> <p>I know nothing quite like this
 A fire that you can't resist
 When a woman knows what she is worth
 what she wants, what she deserves</p> <p>40 She is wisdom, she is life
 I see our future in those eyes</p> <p>We're so tired of being tired
 But the flame inside won't rest
 we are women, we are human</p> <p>45 And there's nothing to suppress</p> <p>Ich kenne nichts was so ist
 Ich kenne nichts was so ist
 Wie der Verstand einer Frau
 Wenn sie weiß was sie will und an sich
 glaubt</p> <p>50 Ich seh die Welt durch ihre Augen
 Lasst uns die Zukunft darauf bauen</p> <p>Ich kenne nichts was so ist
 Ich kenne nichts was so ist</p> <p>55 Wie der Verstand einer Frau
 Wenn sie weiß was sie will und an sich
 glaubt
 Ich seh die Welt durch ihre Augen
 Lasst uns die Zukunft darauf bauen</p> |
|--|--|

Frida GOLD, *Alle Frauen in mir sind müde*, 2023

https://www.youtube.com/watch?v=Dy7UW9JL_yA

Session 2025

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle A : enseignement

Lors d'une séance d'enseignement, vous avez fait découvrir aux élèves les traditions allemandes de la Saint-Martin. Des parents d'élèves se plaignent de ces contenus.



- Quels enjeux cette situation soulève-t-elle selon vous ?
- Comment réagissez-vous face à elle ?

Session 2025

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ALLEMAND**

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle B : vie scolaire

Vous êtes professeur principal d'une classe de 4^e. À la fin d'une heure de vie de classe, des filles viennent vous informer que des garçons de la classe tiennent des propos sexistes à leur rencontre en cours d'EPS.



- Comment réagissez-vous ?
- Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'État dans le cadre de cette situation ?